**PROGRAMME DE COOPÉRATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE [NOM DE**  **PAYS]**  **ET L’UNICEF**

|  |
| --- |
| **ACCORD** DE CONTRIBUTION  Entre  **LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT**  Par  **LE MINISTÈRE DE [XYZ]DE [NOM DE PAYS]**  Et  **FONDS DES NATIONS UNIES POUR L’ENFANCE** |

Le  **Ministère de[XYZ]**  **de [NOM DU PAYS]**, ci-après appelé « **Mo[X] [NOM DE PAYS]**», avec des fonds mise à disposition par la Banque Islamique **de Développement,** et le Fonds des Nations Unies pour **l’enfance**, ci-après appelé « **UNICEF**» conviennent de ce qui suit :

**ARTICLE I: LE PROGRAMME**

I.1. L’UNICEF fournira un soutien technique au projet «**[NOM DU PROJECT]**», ci-après appelé «le **Programme**» tel que décrit dans le document d’évaluation du projet avec une diligence raisonnable, avec  **Mo[X] [NOM DE PAYS]** et d’autres partenaires locaux.

I.2. Aucun changement ne sera apporté aux activités et au calendrier du programme, sauf après consultation préalable entre l'UNICEF et Mo [X] [NOM DU PAYS], et avec l'accord préalable de la Banque Islamique de Développement.

**ARTICLE II: LA CONTRIBUTION**

II.1 Le Mo [X] [NOM DU PAYS] accepte de mettre à la disposition de l'UNICEF un montant de [XYZ] USD (la « Contribution») pour mettre en œuvre le Programme. Cette contribution comprend 5% des coûts d'appui au recouvrement pour l'UNICEF conformément à la décision 2013/5 du Conseil d'administration de l'UNICEF du 08 février 2013. Ce coût (5%) et les frais d'assistance technique seront inclus dans le budget lors de l'élaboration du plan détaillé opérationnel et budgétaire.

II.2. La contribution sera valable pour une période de **[X]**  **années équivalentes à**  **[XY]**  **months** commençant ) partir de (DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ACCORD) et expirant le (LA CINQUIÈME ANNÉE DU JOUR PRÉCÉDANT LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT ACCORD). Ce délai peut être prolongé par écrit d'un commun accord entre les parties.

II.3Le **Mo[X] [NOM DU PAYS]** versera la contribution conformément au budget du document d'évaluation du projet comme suit::

a) Le paiement sera effectué en [X] versements, le premier paiement de [XY] USD, après la signature du présent accord, et le deuxième paiement de [XY] USD, un mois après la soumission de la 2ème demande de décaissement, lorsque les conditions pour recevoir le deuxième versement sont remplies.

b) Le Mo [X] [NOM DU PAYS] versera la Contribution en USD sur le compte UNICEF suivant:

|  |
| --- |
| Compte de caisse n° 1 de l’UNICEF NY  Compte no 014-1-076224  Code Swift: CHASUSS33  Numéro de routage ABA: 021-000-021  chez JP Morgan Chase Bank  Agences internationales bancaires  277 Park Avenue 23rd Floor  New York, NY 10172-0003 |

c) Le Mo [X] [NOM DU PAYS] notifiera par e-mail à l'UNICEF, « Global Shared Service Center » (GSSC) (gssccashier@unicef.org) : (i) le montant transféré, et (ii) la date de valeur du transfert (iii) que le transfert provient du Mo [X] [NOM DU PAYS] pour le programme UNICEF spécifié, en utilisant à la fois les numéros de référence Mo [X] [PAYS] et l'UNICEF lorsque cela est possible.

d) La **CGCSE** de **l’UNICEF** emettra un reçu de la contribution.

II.4 Les fonds fournis par le Mo [X] [NOM DU PAYS] seront soumis aux procédures d'audit interne et externe prévues dans le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'UNICEF.

II.5 Les intérêts gagnés sur le solde en espèces de la contribution seront utilisés conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF.

II.6 Une fois le programme achevé, tout solde restant non dépensé de 10 000 USD ou moins devrait être transféré aux ressources ordinaires de l'UNICEF. Tout solde non dépensé supérieur à 10 000 USD peut être utilisé à des fins similaires, mais avec l'accord préalable du Mo [X] [NOM DU PAYS] ET de la Banque Islamique de Développement.

**ARTICLE III: RAPPORTS NARRATIFS ET FINANCIERS**

III.1 L'UNICEF et le Mo [X] [NOM DU PAYS] soumettront à la Banque Islamique de Développement un rapport annuel sur l'utilisation des fonds de la contribution au plus tard fin mars de chaque année, et un rapport programmatique final au plus tard fin mars de l’ année suivant l'année d’achèvement du projet. Le rapport narratif sera préparé conformément aux procédures de rapport de l'UNICEF, décrivant : la mise en œuvre des activités, les progrès accomplis pour atteindre les résultats et les principaux défis / contraintes rencontrés.

III.2 L'UNICEF soumettra à la Banque Islamique de Développement ET au Mo [X] [NOM DU PAYS] un état financier cumulatif annuel certifié par le Contrôleur de l'UNICEF, indiquant les recettes et les dépenses au 31 décembre de chaque année de la contribution, au plus tard le 30 Juin de l'année suivante.

III.3 L'UNICEF fournira un état financier final, certifié par le contrôleur de l'UNICEF, dans les dix-huit mois suivant l'expiration de la contribution.

III.4 Outre les exigences énoncées aux points III.1 et III.2, la Banque Islamique de **Développement** ET le **Mo[X] [NOM DE PAYS]** peuvent raisonnablement demander des informations supplémentaires concernant le Programme et son état d’avancement.

III.5 **L’UNICEF** informera la Banque Islamique de **Développement** et le **Mo[X] [NOM** DU PAYS] des possibilités de participer au suivi et à l’évaluation du Programme. La  **Banque Islamique de Développement** eT le **Mo[X] [NOM DU PAYS]** peuvent envoyer leurs représentants en mission sur le terrain dans les zones couvertes par le Programme à la charge du **Mo[X] [NOM**du PAYS]. La Banque Islamique de Développement ET le Mo [X] [NOM DU PAYS] donneront à l'UNICEF un préavis de 30 jours de toute mission sur le terrain dans les zones couvertes par le programme.

**ARTICLE IV: DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES**

IV.1 L'UNICEF identifiera le Mo [X] [NOM DU PAYS] comme sponsor du programme dans tous les rapports connexes. Les noms et logos de la Banque islamique de développement et du Mo [X] [NOM DU PAYS] seront inclus dans les rapports de presse et dans tout matériel d’information préparé par l’UNICEF dans le cadre du programme.

IV.2 La Banque Islamique de Développement, le Mo [X] [NOM DU PAYS] et l'UNICEF conviennent de collaborer étroitement sur toutes les questions liées à la mise en œuvre du programme. Toute autre question qui n'entre pas dans le champ d'application du présent accord sera réglée d'une manière mutuellement acceptable par la Banque Islamique de Développement, le Mo [X] [NOM DU PAYS] et l'UNICEF après l'échange de confirmation écrite.

IV.3 Le Mo [X] [NOM DU PAYS] et l'UNICEF peuvent résilier le présent accord dans un délai de soixante (60) jours à l'avance par écrit. L'obligation assumée par les parties en vertu du présent accord survivra à la résiliation de l'accord dans la mesure nécessaire pour permettre la conclusion ordonnée des activités, le retrait du personnel, des fonds et des biens, le règlement des comptes entre les parties et l’exécution des obligations contractuelles qui sont exigés à l'égard de tout sous-traitant, consultant ou fournisseur.

IV.4 Tout différend ou réclamation découlant du présent accord ou conformément à celui-ci, ou toute violation de celui-ci, doit être réglé conformément aux dispositions de règlement des différends de l'accord de coopération de base entre l'UNICEF et le gouvernement de [NOM DU PAYS], à moins qu'il ne soit réglé par voie de négociation directe.

IV.5 Rien dans le présent Accord ni en rapport avec celui-ci ne sera considéré comme une renonciation aux privilèges et immunités de la Banque islamique de développement et du Mo [X] [NOM DU PAYS] ou de l'UNICEF.

IV.6 La date du présent accord est la date à laquelle il est signé et daté par le représentant habilité de la partie qui a signé en dernier.

Le Mo [X] [NOM DU PAYS] et l'UNICEF ont signé et remis le présent accord en double exemplaire en langue française, chacun considéré comme un original ayant le même effet à la date de l'accord.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour le**  **MINISTÈRE DE [XYZ]**  **DE**  **[NOM DE PAYS]**    Signature\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | **Pour le**  **FONDS DES NATIONS UNIES POUR L’ENFANCE, BUREAU DE PAYS** **[NOM DE PAYS]**  Signature\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Nom:  Titre:  MINISTRE DE [XYZ]  Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ | Nom:  Titre:  REPRÉSENTANT DE L’UNICEF  Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |